

COMPTE-RENDU SEANCE DU 28 AOUT 2019

-=-=-

Sont présents :

Christian LESCOULIÉ (pouvoir de P. Régis) - François LAPEYRE (pouvoir de S. Basly) - Isabelle BRIDOUX - - Jean-Jacques LARQUIER - - Frédéric MARQUEBIELLE - Nicole DEMANUEL.

Excusés : Marie-Françoise COSTEDOAT, Sylvain BASLY (donne pouvoir à F. Lapeyre) et Pascal RÉGIN (donne pouvoir à C. Lescoulié)

Absents : Jean GALARDI et Dolorès COURAUD.

Secrétaire de séance : Nicole DEMANUEL.

M. le Maire ouvre la séance à 20 H 45.

*

* *

I - Délibérations :

↳ attribution du lot n° 3 "charpente" - travaux de réhabilitation et d'extension de la salle multi activités : l'entreprise attributaire Da Silva n'a pas voulu signer l'acte d'engagement. L'entreprise classée 2^{ème} dans le résultat des appels d'offres, l'entreprise Arla, a été choisie mais avec une plus-value de 18 000 € (devis de 70 834,24 € TTC). La charpente doit être validée par un bureau d'études ainsi que la chape qui sera exécutée par l'entreprise Larrouturou.

Il n'y aura pas de vélux sur le toit de la salle des associations. ⇨ Possibilité d'agrandir la porte existante du local de rangement actuel afin de pallier le manque de clarté.

Problème de raccordement avec le toit de l'entrée de la Mairie (à résoudre si possibilité après la pose de la galerie couverte).

Délibération votée à l'unanimité pour l'attribution du lot n° 3 à l'entreprise Arla.

↳ demande de subvention pour l'équipement (vidéo - sonorisation - armoires réfrigérées) de la salle multi activités : il ne semble pas possible d'obtenir de subvention pour ce poste estimé dont la dépense est estimée à 16 994 € HT ; mais il est nécessaire d'équiper la salle afin d'y créer de nouvelles animations.

Délibération votée à l'unanimité pour cette dépense.

↳ mise en concurrence du contrat-groupe d'assurance statutaire par le Centre de Gestion : ce contrat groupe concerne la protection des agents.

Délibération votée à l'unanimité.

↳ groupement assurances - signature convention : tous les Maires ont été conviés à fournir leur contrat d'assurance pour étude. Cette nouvelle assurance concernerait les bâtiments, les véhicules et le matériel communal. Si l'appel d'offres n'est pas favorable pour notre collectivité, il faudra de nouveau délibérer pour ne pas adhérer à ce groupement d'assurances.

Délibération votée à l'unanimité.

↳ retrait de la Communauté de Communes du Pays Tarusate du Syndicat des Eaux du Marseillon et du Tursan :

délibération votée à l'unanimité.

II - Questions diverses :

↳ rentrée scolaire : 2 ou 3 enfants rentreront en janvier. Effectif actuel : 41 élèves. ;

↳ travaux Place des Pyrénées : Firmin Dos Anjos doit ouvrir une tranchée pour l'assainissement. Inauguration du bâtiment : samedi 5 octobre. Y seront conviés : le Conseil municipal, le Comité des Fêtes, le club de pétanque et toutes les personnes qui ont travaillé à son installation ;

↳ la Mairie a été contactée par l'association "Les Amis de la Terre" pour l'informer de la création d'un groupe de réflexion sur l'environnement sociétal ;

↳ il faut renforcer le secteur Galcéra/Cazauba en électricité. M. le Maire en parlera au Conseil municipal ultérieurement après avoir rencontré Enedis.

Vu le Maire

